

IMPLANTATION DE NORTHVOLT

Octroi du contrat pour la construction de l'accès temporaire menant au site de l'entreprise

Saint-Basile-le-Grand, le 26 septembre 2024 – Lors de la séance extraordinaire du 25 septembre, le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand a octroyé le contrat de construction de l'accès temporaire au site de Northvolt aux Entreprises Michaudville Inc. D'un montant de 8,9 M\$, les travaux de construction de l'accès temporaire, dirigés par le bureau de projet, débuteront dans les prochaines semaines aux abords du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116), à la limite de Saint-Basile-le-Grand et de McMasterville.

Un projet financé par le gouvernement du Québec, sous la responsabilité des Villes

Il est important de préciser que le gouvernement du Québec avait donné le mandat aux Villes de Saint-Basile-le-Grand et de McMasterville, via le bureau de projet, de voir à la réalisation de cet accès temporaire. Les coûts associés sont toutefois financés en totalité par le gouvernement du Québec, comme stipulé dans le décret déposé en novembre dernier.

Rappelons que ces travaux sont possibles grâce à la collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et avec la permission de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) d'intervenir sur son terrain.

Nature des travaux

L'aménagement de l'accès temporaire est le dernier jalon afin de limiter les passages des camions sur le chemin du Richelieu (route 223) et la rue Bernard-Pilon, en offrant un accès direct au site via le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116), permettant ainsi de diminuer les impacts sur le quotidien des résidents. Les travaux prévoient également l'implantation d'une rampe d'accès, l'installation d'un nouveau passage à niveau et les modifications au réseau routier actuel afin de permettre un aménagement sécuritaire.

Au cours des prochaines semaines, les Villes de Saint-Basile-le-Grand et de McMasterville tiendront les citoyennes et citoyens informés des étapes subséquentes des travaux ainsi que des impacts à prévoir sur la circulation.

Rappelons que les plans préliminaires de cet accès temporaire ont été présentés lors de la foire d'information du 5 octobre dernier et sont accessibles au villesblg.ca/northvolt, dans la section Circulation de la foire aux questions.

Sécurité des travailleurs

Le bureau de projet sollicite la collaboration des citoyennes et citoyens afin de faire preuve de prudence à proximité du chantier et de respecter la signalisation en place.

Qu'est-ce que le bureau de projet?

Composé de représentants provenant des Villes de Saint-Basile-le-Grand et de McMasterville, ainsi que du gouvernement du Québec, le bureau de projet a pour mandat de mettre en place un accès direct au site de Northvolt par le biais du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116). Rappelons que le bureau de projet est sous la responsabilité de la Ville de Saint-Basile-le-Grand et est financé par le gouvernement du Québec.

En savoir plus

Pour les Grandbasiloises et Grandbasilois, visitez le villesblg.ca/northvolt pour de plus amples détails sur le projet d'implantation de l'entreprise Northvolt à Saint-Basile-le-Grand.

Pour les McMastervilloises et McMastervillois, visitez le mcmasterville.ca/la-ville/projet-northvolt/ pour en savoir davantage.

Pour en connaître plus sur la filière batterie et les différents enjeux d'implantation de Northvolt, consultez la [page dédiée au projet](#) sur le site du gouvernement du Québec.

Pour en savoir davantage sur les travaux, contactez le Service du génie de la Ville de Saint-Basile-le-Grand au infotravaux@villesblg.ca.

- 30 -

Sources :Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
Ville de Saint-Basile-le-Grand
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca

Virginie Beauchemin, directrice
Service des communications
Ville de McMasterville
450 467-3580 | dir.com@mcmasterville.ca